

REPONSES AUX QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES

BEN23004-10004

Marché de Services relatif à « Assistance technique aux institutions de microfinance pour une offre de financement adaptée aux filières agricoles du Bénin, dans le contexte de la transition agroécologique »

Questions	Réponses
1- Nous comprenons que le budget est de 498 000 Euros pour un niveau d'efforts de 120 hommes/mois, sans compter le personnel complémentaire et autres frais. Pourriez-vous confirmer notre bonne compréhension, ce budget nous semblant très limité par rapport au niveau d'effort attendu ?	<p>Le montant de 498 000 EUR indiqué est le montant estimé du marché par le pouvoir adjudicateur.</p> <p>Les soumissionnaires sont libres de faire leurs offres financières tenant compte de leurs propres appréciations.</p>
2- Nous comprenons que les firmes internationales doivent intégrer à ce budget 20% de taxes sur les honoraires, réduisant significativement le budget disponible, contre 3% pour les prestataires établis au Bénin, pourriez-vous confirmer ?	<p>Le montant de 498 000 EUR indiqué est le montant estimé du marché par le pouvoir adjudicateur.</p> <p>Comme indiqué au point <i>3.5.4 Eléments inclus dans le prix</i> du Cahier Spécial des Charges, sont entre autres inclus dans le prix, la retenue à la source sur les honoraires relatifs aux services prestés au Bénin qui est de 20% des honoraires pour les prestataires non établis au Bénin et de 3% des honoraires pour les prestataires établis au Bénin.⁷ Toutefois cette retenue à la source ne sera pas appliquée aux soumissionnaires établis dans l'espace UEMOA et aux pays qui ont une convention de non double imposition avec le Bénin.</p>
3- Le budget de 498 000 Euros inclut-il également la TVA ?	<p>Non. Le montant estimé du marché ne tient pas compte de la TVA.</p> <p>Par ailleurs, Enabel au Bénin est exonéré du paiement des droits de douane et de la Taxe sur la Valeur Ajoutée.</p>
4- Pourriez-vous confirmer que le contrat est forfaitaire pour l'ensemble de la prestation, ou bien les experts-clé seront-ils facturés au temps passé ?	<p>Le marché est à prix mixte comme précisé dans le Cahier Spécial des Charges.</p> <p>Certains postes sont à prix unitaires et d'autres postes à prix forfaitaires.</p> <p>Veuillez-vous référer aux points <i>3.5.3 Détermination des prix</i> et <i>6.4 Inventaire</i> du Cahier Spécial des Charges.</p>